

PROGRAMME D'ÉTUDES

Finition de mobiliers et d'unités architecturales (DEP 5396)

SECTEUR DE FORMATION : 05 – BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES

Équipe de production

Coordination

Chantal Martinelli

Responsable de secteurs de formation
Direction générale de l'éducation des adultes
et de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation

Solange Moreau

Responsable de secteurs de formation
Direction générale de l'éducation des adultes et de la
formation professionnelle
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Chantal Martinelli

Spécialiste en élaboration de programmes d'études
Direction générale de l'éducation des adultes et de la
formation professionnelle
Ministère de l'Éducation

Caroline Desgagné

Karine St-Louis

Spécialistes de l'enseignement
Centre de formation des Moulins
Centre de services scolaire des Affluents

Collaboration

Audrey Lacasse

Conseillère-experte en prévention-inspection
Direction générale de la prévention-inspection
et du partenariat
Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail (CNESST)

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction générale
des communications du ministère de l'Éducation

Mise en pages et édition

Sous la responsabilité du Secteur de la réussite éducative
et de la main-d'œuvre du ministère de l'Éducation

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2023

ISBN 978-2-555-00021-6 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

24-134-03_w3

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à la participation de nombreux collaborateurs et collaboratrices des milieux de l'éducation et du travail. Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes.

Milieu de l'éducation

Valérie Bilodeau
Conseillère pédagogique
Centre de formation professionnelle des Patriotes

Caroline Côté
Conseillère pédagogique
École des métiers du meuble de Montréal

Serge Lefebvre
Enseignant
École des métiers du meuble de Montréal

Adam Nash
Enseignant
Rosemount Technology Centre

Annie Paquin
Enseignante
Centre de formation des Moulins

Alain St-Pierre
Enseignant
École nationale du meuble et de l'ébénisterie

Milieu du travail

Yan Boisvert
Superviseur Usine
Canadel inc.

Andréane Brillant-Poirier
Ébéniste-finière
MATPEL, Ébénisterie écologique inc.

Mattieu Chambo
Chargé de projets-recherche et analyse
Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale du Québec

Sébastien Flemming
Peintre-finière
Armoires Cuisines Action

Christian Galarnéau
Directeur général
Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine

Benoît Signori
Peintre-finière
Héritage Ébénisterie Architecturale inc.

Éric Véraquin
Président – coloriste
Ébénisterie RENOVA inc.

Observatrices et observateurs

Jacques Demers
Chargé de projets
Direction générale de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation

Élisabeth Fournier
Analyste en incidences financières
Direction générale de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation

Table des matières

Présentation du programme d'études professionnelles.....	1
Éléments constitutifs	1
Aspects de mise en œuvre	3
Synthèse du programme d'études	5
PREMIÈRE PARTIE	
Buts du programme d'études	9
Intentions éducatives	10
Énoncés des compétences du programme d'études.....	11
Matrice des compétences	11
Harmonisation	13
DEUXIÈME PARTIE	
Profession	17
Santé et sécurité	21
Préparation de surfaces	25
Produits de finition.....	31
Composition de couleurs.....	35
Application de produits de finition	39
Pulvérisation de produits de finition	43
Décapage.....	49
Polissage.....	53
Opération de robots de finition	57
Système de finition.....	63
Retouches	67
Intégration au marché du travail	71
Glossaire	75

Présentation du programme d'études professionnelles

Le programme d'études professionnelles présente les compétences nécessaires pour exercer un métier ou une profession au seuil d'entrée sur le marché du travail. De plus, la formation permet à la travailleuse et au travailleur de développer une polyvalence qui leur sera utile dans leur cheminement professionnel ou personnel.

Le programme d'études est constitué d'un ensemble cohérent de compétences à développer. Il précise les cibles des apprentissages et les grandes orientations à privilégier pour la formation. Les compétences sont liées à la maîtrise des tâches du métier ou de la profession ou encore, à des activités de travail ou de vie professionnelle ou personnelle, le cas échéant. Les apprentissages attendus de l'élève se réalisent dans un contexte de mise en œuvre de la compétence et visent un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser.

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique*¹, les programmes d'études « comprennent des objectifs et un contenu obligatoires et peuvent comprendre des objectifs et un contenu indicatifs qui doivent être enrichis ou adaptés selon les besoins des élèves qui reçoivent les services ». Pour la compétence traduite en comportement, les composantes obligatoires englobent l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation et les critères de performance et, pour la compétence traduite en situation, les rubriques correspondantes.

À titre indicatif, le programme d'études présente une matrice des compétences, des intentions éducatives et des savoirs liés à chaque compétence. Pour chacune des compétences, une durée est suggérée. Toutes les composantes formulées à titre indicatif dans le programme d'études peuvent être enrichies ou adaptées selon les besoins de l'élève, de l'environnement et du milieu de travail.

Éléments constitutifs

Buts du programme d'études

Les buts du programme d'études présentent le résultat recherché au terme de la formation et une description générale du métier; ils reprennent les quatre buts généraux de la formation professionnelle.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives sont des visées pédagogiques qui présentent des orientations à favoriser dans la formation de l'élève en matière de grandes habiletés intellectuelles ou motrices, d'habitudes de travail ou d'attitudes. Elles touchent généralement des aspects significatifs du développement personnel et professionnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites en ce qui concerne les buts du programme d'études ou les compétences. Elles visent à orienter l'action pédagogique attendue pour mettre en contexte les apprentissages des élèves, avec les dimensions sous-jacentes à l'exercice d'un métier ou d'une profession. Les intentions éducatives peuvent guider les établissements dans la mise en œuvre du programme d'études.

Compétence

La compétence est le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail, et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.).

La compétence en formation professionnelle est traduite en comportement ou en situation. Elle présente des repères et des exigences précises en termes pratiques pour l'apprentissage.

¹ *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, chapitre I-13.3, article 461).

1 Compétence traduite en comportement

La compétence traduite en comportement décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. Elle comprend :

- L'*énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de profession, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- Les *éléments de la compétence*, qui décrivent les aspects essentiels à la compréhension de la compétence, sous forme de comportements particuliers. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.
- Le *contexte de réalisation*, qui correspond à la situation lors de la mise en œuvre de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte vise à reproduire une situation réelle de travail et ne décrit pas une situation d'apprentissage ou d'évaluation.
- Les *critères de performance*, qui définissent des exigences à respecter et accompagnent, soit les éléments de la compétence, soit l'ensemble de la compétence. Pour chacun des éléments, les critères de performance permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence. Pour l'ensemble de la compétence, ils décrivent des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité et donnent des indications sur la performance recherchée ou sur la qualité globale du produit ou du service attendu.

2 Compétence traduite en situation

La compétence traduite en situation décrit la situation éducative dans laquelle se trouve l'élève pour effectuer ses apprentissages. Les actions et les résultats varient selon les personnes. Elle comprend :

- L'*énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de profession, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- Les *éléments de la compétence*, qui mettent en évidence les éléments essentiels de la compétence et qui permettent une meilleure compréhension de celle-ci quant à l'intention poursuivie. Les éléments de la compétence sont au cœur de la mise en œuvre de cette situation éducative.
- Le *plan de mise en situation*, qui décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Le plan de mise en situation comporte habituellement les moments-clés d'apprentissage traduits en trois étapes liées à l'information, à la réalisation et à la synthèse.
- Les *conditions d'encadrement*, qui définissent les balises à respecter par l'enseignante ou par l'enseignant et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- Les *critères de participation*, qui décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases de la situation éducative.

Savoirs liés

Les *suggestions de savoirs liés à la compétence* sont fournies à titre indicatif. Ils définissent les apprentissages les plus significatifs que l'élève est appelé à faire pour mettre en œuvre la compétence et assurer son évolution. Ces savoirs sont associés au marché du travail et comprennent généralement des apprentissages qui se rattachent aux connaissances, aux habiletés, aux attitudes, etc. Ils se rapportent aux principaux éléments de contenu à couvrir dans la formation.

Durée

La durée totale du programme d'études est prescrite. Elle est associée au temps d'enseignement, qui inclut l'évaluation des apprentissages, l'enrichissement ou l'enseignement correctif, selon les besoins de l'élève. La durée associée à la compétence indique le temps jugé nécessaire pour la développer.

Le temps d'enseignement est assorti au temps de formation, temps moyen évalué au moment de l'élaboration du programme d'études pour l'acquisition de la compétence et pour l'évaluation des apprentissages. La durée est importante pour l'organisation de la formation.

Unité

L'unité est un étalon qui sert à exprimer la valeur de chacune des compétences. L'unité correspond à quinze heures de formation.

Aspects de mise en œuvre

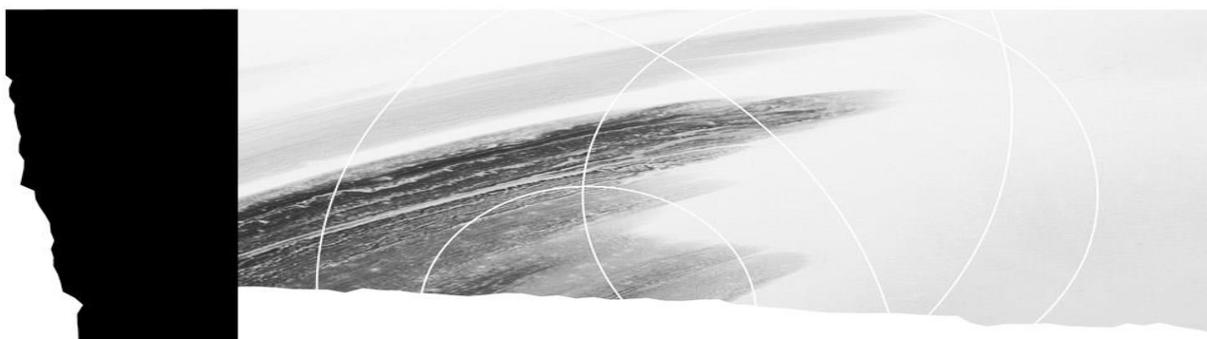
Approche programme

L'approche programme s'appuie sur une vision d'ensemble du programme d'études et de ses différentes composantes (buts, intentions éducatives, compétences, etc.). Elle nécessite la concertation entre toutes les actrices et tous les acteurs concernés, que ce soit au moment de concevoir le programme d'études, de planifier et de réaliser sa mise en œuvre ou encore, d'évaluer ses retombées. Elle consiste à faire en sorte que l'ensemble des interventions et des activités proposées vise les mêmes finalités et souscrive aux mêmes orientations. Pour l'élève, l'approche programme rend la formation plus signifiante, car les apprentissages se présentent en un tout plus cohérent.

Approche par compétences

L'approche par compétences, pour l'enseignement en formation professionnelle, se traduit par une philosophie d'intervention visant à amener l'élève à mobiliser des ressources individuelles, à agir, à réussir et à progresser dans différents contextes, selon des performances définies, et avec tous les savoirs nécessaires.

Synthèse du programme d'études



5396

Finition de mobiliers et d'unités architecturales

Année d'approbation : 2024

Type de sanction :	Diplôme d'études professionnelles
Nombre d'unités :	56
Nombre de compétences :	13
Durée totale :	840 heures

Pour être admis au programme d'études *Finition de mobiliers et d'unités architecturales*, il faut satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- La personne est titulaire du DES ou de son équivalent reconnu (ex. : attestation d'équivalence de niveau de scolarité) ou d'un diplôme d'études supérieures, comme le diplôme d'études collégiales ou le baccalauréat.

OU

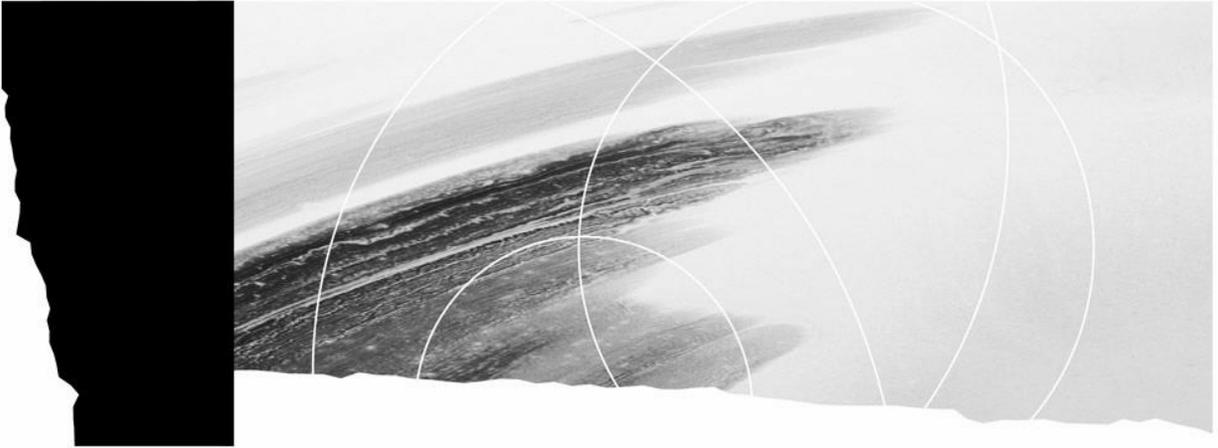
- La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministère, ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

OU

- La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les cours de langue d'enseignement FRA 2101-4 et de mathématique MAT 2101-3 ou a réalisé des apprentissages reconnus équivalents.

La durée du programme d'études est de 840 heures; de ce nombre, 660 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 180 heures, à l'acquisition de compétences générales liées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Le programme d'études est divisé en 13 compétences dont la durée varie de 30 à 120 heures. Cette durée comprend le temps consacré à l'enseignement, à l'évaluation des apprentissages, à l'enrichissement et à l'enseignement correctif.

Rappel de la compétence	Code	Numéro	Durée	Unité(s)
Profession	260602	1	30	2
Santé et sécurité	260612	2	30	2
Préparation de surfaces	260623	3	45	3
Produits de finition	260633	4	45	3
Composition de couleurs	260645	5	75	5
Application de produits de finition	260654	6	60	4
Pulvérisation de produits de finition	260668	7	120	8
Décapage	260673	8	45	3
Polissage	260683	9	45	3
Opération de robots de finition	260696	10	90	6
Système de finition	260706	11	90	6
Retouches	260714	12	60	4
Intégration au marché du travail	260727	13	105	7



Première partie

Buts du programme d'études

Intentions éducatives

Énoncés des compétences

Matrice des compétences

Harmonisation

Buts du programme d'études

Le programme d'études professionnelles *Finition de mobiliers et d'unités architecturales* prépare à l'exercice du métier ou de la profession finisseuse et finisseur de meubles. Ces personnes travaillent dans des entreprises de fabrication de meubles, d'armoires de cuisine et de salle de bain, d'unités architecturales, de cercueils, etc. Elles peuvent également travailler dans des entreprises du secteur aérospatial ainsi que pour des entreprises dont les activités visent exclusivement la finition de mobilier et/ou d'unités architecturales.

Dans le cadre de leur travail, les finisseuses et finisseurs de meubles préparent des surfaces et appliquent des produits de mise en teinte et de revêtement afin d'obtenir un fini prédéterminé. Ils réalisent ces finis sur des surfaces de bois et de dérivés du bois. Leur tâche consiste également à composer des couleurs, effectuer des retouches, polir, décaper et élaborer des systèmes de finition. La finition de mobiliers et d'unités architecturales s'effectue à l'aide d'outils manuels, d'équipements électriques et à air comprimé, de systèmes automatisés et de robots industriels.

En plus de posséder une excellente acuité visuelle et la capacité à distinguer les couleurs, les personnes qui exercent cette profession doivent être en bonne condition physique. Elles sont appelées à soulever des charges, à travailler plusieurs heures debout et à effectuer des mouvements répétitifs. En outre, elles doivent être en mesure de porter un masque lors de leur prestation de travail afin de se protéger contre les poussières ambiantes et les vapeurs de produits chimiques, notamment dans un environnement physique où des produits de finition à haute teneur en composés organiques volatils (COV) sont utilisés. À ce titre, plusieurs articles de loi et règlements encadrent la pratique de la profession. D'une part, les cadres législatif et normatif visent à prévenir les risques que comporte l'exercice de la profession pour la santé et la sécurité des personnes et, d'autre part, ils permettent d'assurer la protection de l'environnement.

Les finisseuses et finisseurs de meubles exécutent leurs tâches seuls ou en équipe et parfois avec d'autres corps de métier. Ils démontrent une bonne capacité à communiquer avec les cheffes et chefs d'équipe ainsi qu'avec leurs collègues de travail. L'autonomie, la débrouillardise, la minutie, la patience et le souci du détail sont des qualités distinctives de ces travailleuses et travailleurs. De plus, ils possèdent un bon sens de l'organisation et participent à l'atteinte des objectifs de production de l'entreprise.

Le domaine de la finition de mobiliers et d'unités architecturales est tributaire des tendances de la mode. La pratique de la profession est influencée par l'intégration régulière de nouveaux produits et techniques de travail. Ainsi, pour satisfaire aux impératifs d'une industrie en constante évolution, les finisseuses et finisseurs de meubles manifestent de l'intérêt pour les nouveautés en lien avec leur secteur d'activités professionnelles et ont la capacité d'adapter leur pratique en fonction de celles-ci.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme d'études *Finition de mobilier et d'unités architecturales* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités en lien avec son métier;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui nécessite des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit lui faire connaître :
 - le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier du métier;
 - ses droits et responsabilités comme travailleuse ou travailleur.
- Favoriser l'évolution et l'approfondissement de savoirs professionnels chez la personne, soit lui permettre :
 - de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre et d'acquérir des méthodes de travail;
 - de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - de développer ses habiletés en matière de communication, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit lui permettre :
 - d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives

Le programme d'études professionnelles *Finition de mobiliers et d'unités architecturales* vise à développer les attitudes et les comportements suivants, qui sont jugés indispensables à l'exercice du métier par les milieux de l'éducation et du travail :

- La volonté d'actualiser ses connaissances, d'apprendre de manière autonome et de transférer ses savoirs pour être en mesure d'évoluer tout au long de sa carrière;
- L'esprit d'équipe et le respect envers les autres;
- Le sens des responsabilités, la ponctualité et l'assiduité;
- L'aptitude à mettre de l'avant des solutions inventives;
- La capacité de s'adapter à des situations de travail imprévues et de réagir posément à celles-ci;
- La promotion du développement durable et du recyclage de matériaux.

Énoncés des compétences du programme d'études

Liste des compétences

- Se situer au regard de la profession.
- Adopter un comportement responsable et sécuritaire.
- Préparer des surfaces.
- Choisir des produits de finition.
- Composer des couleurs.
- Appliquer manuellement des produits de finition.
- Pulvériser des produits de finition.
- Décaper des surfaces.
- Polir des surfaces.
- Opérer un robot de finition.
- Élaborer un système de finition.
- Effectuer des retouches.
- S'intégrer au marché du travail.

Matrice des compétences

La matrice des compétences met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier.

Le tableau est à double entrée; la matrice permet donc de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (○) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Le symbole (△) montre, quant à lui, qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Lorsque le symbole est noirci, cela indique, en outre, que l'on tient compte de ces liens pour l'acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des compétences. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l'agencement de l'ensemble des compétences.

MATRICE DES COMPÉTENCES

FINITION DE MOBILIER ET D'UNITÉS ARCHITECTURALES	COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	Type de compétences	Durée (h)	COMPÉTENCES GÉNÉRALES				TOTAL
					Se situer au regard de la profession	Adopter un comportement responsable et sécuritaire	Choisir des produits de finition	Composer des couleurs	
Numéro de la compétence					1	2	4	5	
Type de compétence					S	C	C	C	
Durée (h)					30	30	45	75	180
Préparer des surfaces		3	C	45	○	●	○		
Appliquer manuellement des produits de finition		6	C	60	○	●	●	●	
Pulvériser des produits de finition		7	C	120	○	●	●	●	
Décaper des surfaces		8	C	45	○	●	○		
Polir des surfaces		9	C	45	○	●	○		
Opérer un robot de finition		10	C	90	○	●	○		
Élaborer un système de finition		11	C	90	○	●	●	●	
Effectuer des retouches		12	C	60	○	●	●	●	
S'intégrer au marché du travail		13	S	105	○	●	●	○	
Durée de la formation				660					840

Liens entre les compétences générales et les compétences particulières

- : Existence d'un lien
- : Application d'un lien

Harmonisation

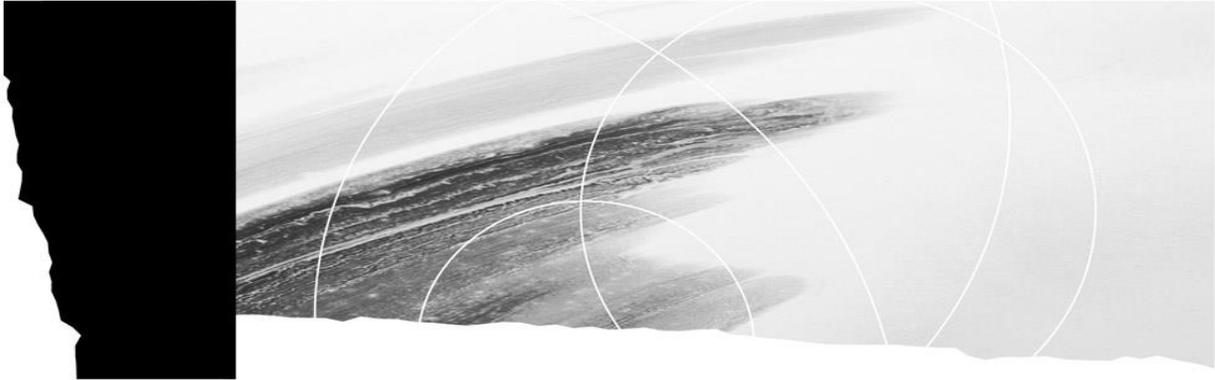
L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation; en particulier, elle fait en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinctes les unes des autres. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes à d'autres programmes d'études, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais qu'elles présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Finition de mobiliers et d'unités architecturales* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document *Tableaux d'harmonisation Finition de mobiliers et d'unités architecturales*.



Deuxième partie

Compétences du programme d'études

Compétence 1 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard de la profession.

Éléments de la compétence

- Connaître la réalité de la profession.
- Comprendre le programme d'études.
- S'informer sur la démarche de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur le marché du travail dans le domaine de la finition de mobiliers et d'unités architecturales.
- S'informer sur la nature et les exigences de la profession.
- S'informer sur les habiletés, les attitudes, l'éthique et les comportements professionnels attendus dans le domaine de la finition de mobiliers et d'unités architecturales.
- S'informer sur le programme d'études et sur l'évaluation.
- S'informer sur les moyens favorisant le développement de ses compétences durant la formation et tout au long de son cheminement professionnel.

Phase de réalisation

- Observer la pratique de la profession.
- Échanger avec des professionnelles et professionnels du milieu du travail.
- Échanger sur ses observations, sur les données recueillies et sur sa perception de la profession.
- Échanger sur les relations entre le programme d'études et la réalité du milieu du travail.
- Échanger sur ses habiletés, ses aptitudes, ses connaissances et ses valeurs relatives à l'exercice de la profession.
- Déterminer les moyens pour favoriser sa réussite scolaire et son entrée sur le marché du travail.

Phase de synthèse

- Faire un bilan professionnel en s'appuyant sur les informations recueillies, ses observations et ses réflexions sur la profession.
- S'exprimer sur son choix professionnel et sur les moyens à prendre pour assurer sa réussite scolaire et son entrée sur le marché du travail.

Conditions d'encadrement

- Créer un climat où chaque personne se sent respectée et peut s'exprimer librement.
- Rendre disponibles l'information et la documentation pertinentes.
- Inciter les élèves à s'engager dans les activités proposées.
- Organiser une rencontre avec un ou des spécialistes de la profession.
- Fournir des outils et des moyens reconnus pour l'établissement du bilan professionnel.

Critères de participation

Phase d'information

- Choisit des sources d'information fiables.
- Collecte des données sur la majorité des sujets à traiter.

Phase de réalisation

- Participe aux activités organisées.
- Adopte une attitude d'écoute et de respect envers les autres.
- Exprime sa perception du programme d'études.
- Exprime son opinion sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour exercer la profession.
- Établit des liens entre les compétences du programme d'études et les exigences de la profession.

Phase de synthèse

- Réalise une production qui comporte les éléments suivants :
 - une présentation sommaire de ses goûts, de ses aptitudes et de ses champs d'intérêts;
 - une évaluation de son orientation professionnelle dans laquelle les aspects et les exigences de la profession sont comparés avec ses goûts, ses aptitudes, ses valeurs et ses champs d'intérêt.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux phases du plan de mise en situation.

Phase d'information

- Caractéristiques de la fiabilité d'une source d'information : crédibilité de l'auteur, information récente fondée sur des données scientifiques approuvées par des experts du domaine, etc.
- Caractéristiques du marché du travail : perspectives d'emploi, secteurs d'activité, conditions de travail, critères d'embauche, possibilités d'avancement et de mutation, organisation du travail, etc.
- Nature et exigences de la profession : définition de la profession, types de tâches, santé et sécurité au travail, exigences physiques, facteurs de stress, etc.
- Attitudes et habiletés : attention, minutie, précision dans les gestes, travail méthodique, etc.
- Comportements professionnels attendus : santé et sécurité au travail, relations de travail et communication (clientèle, chef d'équipe, gestionnaire, fournisseur, etc.), veille sur les tendances dans le domaine de la finition de mobiliers et d'unités architecturales, souci de l'ordre et de la propreté, etc.

Phase de réalisation

- Caractéristiques et exigences de la formation : programme d'études, durée, évaluation, temps de travail personnel, règles de l'établissement, services aux élèves, horaire, personnes-ressources, etc.
- Étapes de préparation d'une rencontre et de la prise de rendez-vous : présentation, élaboration des questions à poser, prise de notes, etc.
- Participation aux discussions, écoute, respect du droit de parole, respect du sujet, ouverture aux points de vue différents, etc.

Phase de synthèse

- Bilan de ses forces et de ses défis au regard des exigences de la profession.
- Justification de son orientation professionnelle.
- Méthodes de présentation : notes, résumés, exposés, diaporama de présentation numérique, etc.

Compétence 2 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Adopter un comportement responsable et sécuritaire.

Contexte de réalisation

- À partir :
 - des lois, des règlements et des normes en vigueur;
 - de fiches techniques et de fiches signalétiques;
 - des instructions des fabricants;
 - des politiques et des règles de l'entreprise.
- À l'aide :
 - d'équipements de protection individuelle;
 - d'équipements de protection collective.

Éléments de la compétence

1 Appliquer les mesures de prévention liées à la santé et à la sécurité au travail.

Critères de performance

- Interprétation juste des articles de loi, des règlements et des normes en vigueur.
- Interprétation juste des fiches techniques, des fiches signalétiques et des instructions des fabricants.
- Établissement de liens justes entre les sources de risques de la profession et les effets sur la santé et la sécurité.
- Choix approprié des moyens de prévention des risques pour la santé et la sécurité au travail.
- Utilisation appropriée des moyens de prévention des risques pour la santé et la sécurité au travail.

2 Appliquer les mesures de protection de l'environnement.

- Interprétation juste des articles de loi, des règlements et des normes en vigueur.
- Interprétation juste des fiches techniques, des fiches signalétiques et des instructions des fabricants.
- Établissement de liens justes entre les sources de risque de la profession et les effets sur la qualité de l'environnement.
- Choix approprié des moyens de prévention des risques pour la qualité de l'environnement.
- Mise en œuvre appropriée des mesures de protection de l'environnement.

3 Agir de façon éthique.

- Reconnaissance des attitudes et des comportements éthiques en milieu de travail.
- Manifestation d'attitudes et de comportements éthiques.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des limites de son champ d'exercice.
- Utilisation adéquate des équipements de protection individuelle.
- Qualité des sources d'information.
- Qualité des communications.
- Évaluation de l'effet de ses choix sur la santé et la sécurité au travail et sur la qualité de l'environnement.
- Utilisation juste de la terminologie liée à la santé et à la sécurité.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence et à l'ensemble de la compétence.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Critères de choix des documents de référence et des sources d'information.
- Principes fondamentaux de la communication en milieu de travail.
- Liens entre les communications et la santé et sécurité au travail.
- Méthode d'autoévaluation de ses choix relatifs à la santé et à la sécurité au travail ainsi qu'à la qualité de l'environnement.

1 Appliquer les mesures de prévention liées à la santé et à la sécurité au travail.

- Reconnaissance des articles de loi, des règlements et des normes relatifs à la santé et à la sécurité au travail dans le domaine de la finition de mobiliers et d'unités architecturales : *Loi sur la santé et la sécurité du travail, Loi sur la qualité de l'environnement, Loi sur le développement durable, etc.*
- Distinction entre les rôles et responsabilités des employeurs et employés en matière de mesures de prévention liées à la santé et à la sécurité au travail.
- Reconnaissance du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) : étiquetage, classification des produits, fiches de données de sécurité, etc.
- Reconnaissance des risques de la profession sur la santé et la sécurité au travail.
- Identification des moyens de prévention des risques sur la santé et la sécurité au travail : port de l'équipement de protection individuelle, posture ergonomique, utilisation d'équipement de levage, etc.

2 Appliquer les mesures de protection de l'environnement.

- Reconnaissance des articles de loi, des normes et des règlements relatifs à la qualité de l'environnement dans le domaine de la finition de mobiliers et d'unités architecturales : *Loi canadienne sur la protection de l'environnement, Loi sur la santé et la sécurité du travail, Loi sur la qualité de l'environnement, Loi sur le développement durable, etc.*

- Distinction entre les rôles et responsabilités des employeurs et employés en matière de mesures de protection de l'environnement.
- Reconnaissance du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) : étiquetage, classification des produits, fiche de données de sécurité, etc.
- Reconnaissance des risques de la profession par rapport à la qualité de l'environnement.
- Identification des moyens de prévention des risques par rapport à la qualité de l'environnement.

3 Agir de façon éthique.

- Comportements éthiques et professionnels dans le domaine de la finition de mobiliers et d'unités architecturales.
- Valeurs prépondérantes dans le domaine de la finition de mobiliers et d'unités architecturales (efficacité, civilité, conscience environnementale, esthétisme, etc.).
- Établissement de liens entre les valeurs (efficacité, civilité, conscience environnementale, esthétisme, etc.) dans le domaine de la finition de mobiliers et d'unités architecturales et les attentes relatives aux comportements éthiques et professionnels.

Compétence 3 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Préparer des surfaces.

Contexte de réalisation

- Dans un poste de travail muni d'un système d'épuration d'air et d'un système d'éclairage.
- Avec des pièces de bois et de dérivés du bois enduites et non enduites; d'essences, de dimensions et de formes variées.
- À partir :
 - d'échantillons, d'informations et de directives liés à la demande;
 - de croquis, de dessins et de plans.
- À l'aide :
 - de matériel de masquage et de ponçage;
 - de produits de remplissage et de réparation;
 - d'équipement, de matériel et d'abrasifs;
 - de produits de nettoyage;
 - de l'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Préparer le travail.

- Interprétation juste de l'échantillon, des informations et des directives liés à la demande.
- Validation rigoureuse des informations nécessaires à la réalisation de la tâche.
- Caractérisation juste et détaillée du substrat (voir glossaire).
- Identification juste du substrat.

2 Examiner les surfaces.

- Respect de la méthode de repérage des anomalies.
- Repérage complet des anomalies mineures et majeures.
- Transmission de l'information aux personnes responsables en cas d'anomalies majeures.

- 3 Préparer l'équipement, le matériel, les outils et les produits de remplissage et de réparation.
 - Choix approprié de l'équipement, du matériel et des outils.
 - Choix approprié du type d'apprêtage et des produits de remplissage et de réparation.
 - Vérification de l'état et du bon fonctionnement de l'équipement, du matériel et des outils.
 - Coupe adéquate des abrasifs et du matériel de masquage.
 - Installation adéquate des abrasifs sur l'outil de ponçage.
 - Aménagement fonctionnel de l'aire de travail.

- 4 Préparer la pièce.
 - Retrait approprié de la quincaillerie et des composants amovibles de la pièce.
 - Stabilisation adaptée de la pièce.
 - Nettoyage et dépoussiérage adéquats et complets de la pièce.

- 5 Apprêter les surfaces.
 - Respect des techniques de remplissage et de réparation d'anomalies mineures.
 - Redressement adéquat des fibres du bois.
 - Réparation complète et conforme des anomalies mineures.

- 6 Poncer les surfaces.
 - Respect de la technique de ponçage.
 - Remplacement des abrasifs au moment opportun.
 - Conformité du ponçage aux résultats attendus.
 - Nettoyage adéquat et complet de la surface.

- 7 Masquer les surfaces.
 - Choix approprié des zones de masquage.
 - Respect des techniques de masquage.
 - Recouvrement conforme des surfaces à protéger.

- 8 Effectuer le nettoyage et le rangement.
 - Nettoyage et entretien corrects de l'équipement, du matériel et des outils.
 - Signalement diligent des bris et des défauts de l'équipement, du matériel et des outils.
 - Élimination conforme des matières dangereuses et résiduelles.
 - Nettoyage complet et adéquat de l'aire de travail.
 - Respect des règles d'entreposage des produits de finition.
 - Respect des systèmes de rangement des abrasifs, des échantillons et des documents de référence.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- Respect des lois et règlements liés à la protection de l'environnement.
- Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- Manipulation minutieuse des pièces.
- Souci de la qualité du travail.
- Souci d'économie du matériel et des produits.
- Utilisation juste de la terminologie propre à la profession.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence et à l'ensemble de la compétence.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Rappel de la compétence 2 *Adopter un comportement responsable et sécuritaire.*
- Conscience des impacts économiques et environnementaux liés à l'utilisation de matériel et de produits de finition.
- Pratiques écoresponsables liées à l'utilisation du matériel et des produits de finition.
- Usage économique du matériel et des produits de finition.
- Rigueur
- Travail méthodique.
- Minutie.

1 Préparer le travail.

- Interprétation d'un croquis, d'un dessin d'atelier, d'un plan d'ensemble et d'un plan de détail.
- Reconnaissance des types de substrat :
 - bois massif : chêne, érable, peuplier, pin, etc.;
 - dérivés du bois : mélamine, placage de bois, panneau de fibres de bois à densité moyenne (MDF), polymère, stratifié, etc.
- Reconnaissance des caractéristiques des substrats : couleur, dimensions, dureté, épaisseur, texture, etc.
- Reconnaissance des caractéristiques des essences de bois : couleur, densité, dureté, épaisseur, fibre du bois, pores du bois, veinage, etc.
- Critères d'identification des zones de ponçage : état de la surface, formes, angles, pièce composée de différents types de substrats, etc.
- Critères d'identification des zones de masquage : surface avec angle, zone intérieure d'une pièce, zone sans ponçage, protection de fil électrique, luminaire, quincaillerie, etc.

2 Examiner les surfaces.

- Types d'anomalies : couleur, dommage, enfoncement, fibre du bois, rainure, texture, inégalités, rugosité, etc.
- Distinction entre les imperfections naturelles, les défauts dus au séchage ou à l'empilage du bois et les défauts dus à la transformation du bois.
- Distinction entre les anomalies mineures et majeures.
- Méthode de repérage des anomalies : éclairage adéquat, examen visuel, identification des anomalies.

3 Préparer l'équipement, le matériel et les outils.

- Fonctions et composants de l'équipement, du matériel et des outils.
- Caractéristiques et rôle des différents abrasifs.
- Caractéristiques et rôle des différents matériaux de masquage.
- Critères de sélection des abrasifs et des matériaux de masquage.
- Méthode d'installation des abrasifs sur les équipements de ponçage.
- Impacts de la disposition de l'équipement, du matériel et des outils sur le rendement et l'efficacité au travail.

4 Préparer la pièce.

- Choix du support en fonction des caractéristiques de la pièce.
- Utilisation d'une méthode de traçabilité de la quincaillerie et des composants de la pièce.
- Critères de sélection des produits de nettoyage.
- Technique d'installation et de fixation avec du ruban adhésif, un tapis antidérapant ou autres.

5 Apprêter les surfaces.

- Types d'apprêtage : redressement de la fibre du bois, remplissage des pores du bois, réparation, etc.
- Caractéristiques des produits de remplissage et de réparation.
- Critères de sélection des produits de remplissage et de réparation.
- Techniques de remplissage et de réparation : colmatage, grattage, surfaçage, etc.

6 Poncer les surfaces.

- Reconnaissance des particularités propres aux divers outils de ponçage : dimensions, axe du mouvement, puissance d'abrasion, vitesse, etc.
- Caractéristiques des zones de ponçage : dimensions, forme, planéité, type de substrat, etc.
- Technique de ponçage : angle de positionnement du bras et de la main, positionnement de l'outil sur la surface, ajustement de la vitesse de déplacement, pression de la main sur l'outil, mouvement de va-et-vient, de gauche à droite et de bas en haut, respect du sens du grain, etc.
- Ordonancement des zones de ponçage : zones moins apparentes aux plus apparentes; à partir des panneaux, puis des traverses et des montants.
- Stratégies d'organisation et d'exécution du travail.
- Critères de qualité du ponçage : planéité des surfaces, porosité, uniformité, absence d'anomalie, absence de déformation de la pièce, etc.
- Méthode de vérification de la qualité du ponçage.

7 Masquer les surfaces.

- Technique de masquage : angle de coupe du matériel de masquage, positionnement des mains, chevauchement des rubans, tirt de retrait, etc.

8 Effectuer le nettoyage et le rangement.

- Établissement de liens entre l'entretien de l'aire de travail et les risques liés à la santé et à la sécurité au travail.
- Critères de choix des produits d'entretien et de nettoyage.
- Critères de choix des outils et accessoires d'entretien et de nettoyage.
- Mode d'emploi et directives du fabricant de produits d'entretien et de nettoyage.
- Méthode d'entretien des équipements, du matériel et des outils : lubrification des ponceuses, remplacement du sac à poussières, etc.

- Effets de l'état et des conditions des lieux de rangement sur l'efficacité de l'équipement, du matériel et des outils.
- *Loi sur la gestion des matières dangereuses et résiduelles.*
- Caractéristiques distinctives des espaces de rangement et d'entreposage.
- Méthode d'étiquetage des produits.
- Archivage des données dans un système de classement.
- Vérification de l'étanchéité des contenants.

Compétence 4 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Choisir des produits de finition.

Contexte de réalisation

- Dans :
 - un poste de travail;
 - une chambre de peinture munie d'un système d'épuration d'air.
- Avec des pièces de bois et de dérivés du bois enduites et non enduites; d'essences, de dimensions et de formes variées.
- À partir :
 - d'échantillons, d'informations et de directives liés à la demande;
 - de croquis, de dessins et de plans;
 - de la documentation technique (fiches techniques, fiches signalétiques, etc.);
 - de diverses sources de référence;
 - des lois et règlements relatifs à la santé et à la sécurité au travail;
 - des lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement.
- À l'aide :
 - de produits de finition;
 - d'équipement, de matériel et d'outils;
 - d'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence

1 Interpréter l'échantillon, les informations et les directives liés à la demande.

Critères de performance

- Validation rigoureuse des informations nécessaires à la réalisation de la tâche.
- Caractérisation juste et complète du substrat.
- Identification exacte du substrat.

- 2 Caractériser les produits de finition.
- Reconnaissance juste et complète des types et catégories de produits de finition.
 - Association juste entre les produits de finition et leurs rôles.
 - Reconnaissance juste et complète des propriétés des produits de finition.
 - Interprétation juste des fiches techniques et des fiches signalétiques des produits de finition.
 - Reconnaissance juste du mode d'action des principaux composants des produits de finition.
- 3 Prévoir les réactions des produits de finition.
- Établissement de liens entre les caractéristiques des produits de finition et la vocation du mobilier et/ou de l'unité architecturale.
 - Évaluation juste des possibilités d'interactions entre les produits de finition.
 - Évaluation juste des possibilités d'interactions entre les produits de finition et les substrats.
 - Évaluation juste des possibilités d'interactions entre les produits de finition et l'environnement physique de travail.
 - Évaluation juste des possibilités d'interactions entre les produits de finition et les produits d'entretien du mobilier et d'unités architecturales.
- 4 Effectuer des tests de vérification.
- Respect des étapes et des directives d'application des produits de finition.
 - Qualité du résultat.
 - Détermination d'une solution appropriée dans le cas d'un résultat insatisfaisant.
- 5 Effectuer le nettoyage et le rangement.
- Nettoyage complet et adéquat de l'aire de travail.
 - Nettoyage et entretien corrects de l'équipement, du matériel et des outils.
 - Élimination conforme des matières dangereuses et résiduelles.
 - Respect des règles d'entreposage des produits de finition.
 - Respect du système de rangement des échantillons et des documents de référence.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- Respect des lois et règlements liés à la protection de l'environnement.
- Respect des règles de l'éthique professionnelle.

- Souci de la qualité du travail.
- Souci d'économie du matériel et des produits.
- Utilisation juste de la terminologie propre à la profession.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence et à l'ensemble de la compétence.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Rappel de la compétence 2 *Adopter un comportement responsable et sécuritaire*.
- Impacts économiques et environnementaux liés à l'utilisation du matériel et des produits de finition.
- Mesures de prévention liées à la qualité du travail : propreté vestimentaire, contrôle des poussières ambiantes, absence de produits à base de silicone, etc.
- Pratiques écoresponsables liées à l'utilisation du matériel et des produits de finition.
- Usage économique du matériel et des produits de finition.
- Rigueur et minutie.
- Travail méthodique.

1 Interpréter l'échantillon, les informations et les directives liés à la demande.

- Ordre des zones d'application.

2 Caractériser les produits de finition.

- Classification des produits de finition :
 - Types : mises en teinte, revêtements, produits complémentaires;
 - Catégories : teintures, couches de fond, solvants, etc.;
 - Rôles : coloration, embellissement, protection, etc.;
 - Composants : alcool, colorants, pigments, huiles, etc.;
 - Propriétés des produits de finition : durée de séchage, stabilité à la lumière, qualité de la couleur, etc.;
 - Mode d'action des composants des produits de finition : adhérence, anti-saignement, opacification, etc.
- Traitement de l'information contenue dans une fiche technique et dans une fiche signalétique.
- Influence des informations contenues dans une fiche technique et une fiche signalétique sur le choix de produits de finition.

3 Prévoir les réactions des produits de finition.

- Définition de la vocation du mobilier et/ou de l'unité architecturale.
- Reconnaissance des réactions possibles entre le substrat et les produits de finition : blanchiment, écaillage, friabilité, pelage, etc.
- Reconnaissance des réactions possibles entre les produits de finition : bleuissement, stéarate, crevasse, rétraction, saignement, etc.
- Reconnaissance des réactions possibles entre les produits de finition et l'environnement physique de travail : blanchiment, bullage, craquelage, décoloration, perte de brillance, etc.
- Identification des éléments pouvant intervenir sur l'efficacité des produits de finition : humidité, température, exposition à la lumière, etc.
- Reconnaissance des réactions possibles entre les produits de finition et les produits d'entretien : contamination, décoloration, détérioration, etc.

4 Effectuer des tests de validation.

- Rappel de la compétence 3 *Préparer des surfaces*.
- Reconnaissance des étapes et des directives d'application propres aux produits de finition.
- Méthode de vérification de la qualité des produits de finition.
- Distinction entre un problème d'application de produits et un problème lié aux produits de finition.
- Distinction entre un problème de respect du processus de travail et un problème lié aux produits de finition.
- Reconnaissance des techniques de résolution d'un problème lié aux produits de finition : ajout d'additifs ou de diluants, modification du choix de produit, contrôle de la température, etc.
- Évaluation de l'applicabilité de la solution : disponibilité des produits, contraintes budgétaires, etc.
- Utilisation de la vue et du toucher.

5 Effectuer le nettoyage et le rangement.

- Établissement de liens entre l'entretien de l'aire de travail et les risques liés à la santé et à la sécurité au travail.
- Méthode d'entretien de l'équipement, du matériel et des outils propres à cette compétence : agitateur, balance, contenant, spatule, etc.
- Critères de choix des produits d'entretien et de nettoyage.
- Critères de choix des outils et accessoires d'entretien et de nettoyage.
- Mode d'emploi et directives du fabricant de produits d'entretien et de nettoyage.
- Méthode de transvidage des produits de finition.
- *Loi sur la gestion des matières dangereuses et résiduelles*.
- Caractéristiques distinctives des espaces de rangement et d'entreposage.
- Méthode d'étiquetage des produits.
- Archivage des données dans un système de classement.
- Vérification de l'étanchéité des contenants.

Compétence 5 Durée 75 h Unités 5

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Composer des couleurs.

Contexte de réalisation

- Dans un poste de travail muni d'un système d'épuration d'air et d'un système d'éclairage.
- Avec des pièces de bois et de dérivés du bois enduites et non enduites; d'essences, de dimensions et de formes variées.
- À partir :
 - d'échantillons, d'informations et de directives liés à la demande;
 - de croquis, de dessins et de plans;
 - de la documentation technique (fiches techniques, fiches signalétiques, etc.);
 - de diverses sources de référence;
 - des lois et règlements relatifs à la santé et à la sécurité au travail;
 - des lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement.
- À l'aide :
 - de pinceaux, de chiffons et autres outils d'application;
 - d'équipement et de matériel;
 - de produits de mise en teinte à base d'eau et à base de solvant;
 - divers types de colorants;
 - d'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier le travail.

- Interprétation juste de l'échantillon, des informations et des directives liés à la demande.
- Validation rigoureuse des informations nécessaires à la réalisation de la tâche.
- Caractérisation juste et complète du substrat.
- Choix approprié de l'équipement, du matériel et des outils.

2 Interpréter une couleur.

- Caractérisation juste de la couleur.
- Évaluation juste des effets de la lumière sur la couleur.
- Évaluation juste des effets du substrat sur la couleur.
- Identification juste des bases et des colorants composant la couleur.

- 3 Produire une couleur.
- Choix approprié des bases et des colorants.
 - Bonne estimation de la quantité des bases et des colorants.
 - Calcul exact des quantités des bases et des colorants.
 - Mesurage précis des quantités des bases et des colorants.
 - Mélange homogène des produits de mise en teinte.
 - Consignation exacte de la recette de couleur.
- 4 Effectuer des tests de validation.
- Respect des étapes et des directives d'application des produits de mise en teinte.
 - Conformité du résultat obtenu au résultat attendu.
 - Ajustement approprié de la couleur.
 - Consignation exacte des modifications apportées à la recette de couleur.
- 5 Reproduire une recette de couleur.
- Exactitude de la reproduction de la recette de couleur.
 - Adéquation entre la couleur obtenue et la couleur reproduite.
- 6 Effectuer le nettoyage et le rangement.
- Nettoyage complet et adéquat de l'aire de travail.
 - Nettoyage et entretien corrects de l'équipement, du matériel et des outils.
 - Signalement diligent des bris et des défauts de l'équipement, du matériel et des outils.
 - Élimination conforme des matières dangereuses et résiduelles.
 - Étiquetage juste et conforme des produits.
 - Respect des règles d'entreposage des produits de finition.
 - Respect du système de rangement des échantillons et des documents de référence.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- Respect des lois et des règlements liés à la protection de l'environnement.
- Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- Souci de la qualité du travail.
- Souci d'économie du matériel et des produits.
- Utilisation juste de la terminologie propre à la profession.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Pour l'ensemble de la compétence :

- Rappel de la compétence 2 *Adopter un comportement responsable et sécuritaire.*
 - Conscience des impacts économiques et environnementaux liés à l'utilisation du matériel et des produits de finition.
 - Mesures de prévention liées à la qualité du travail : propreté vestimentaire, contrôle des poussières ambiantes, absence de produits à base de silicone, etc.
 - Pratiques écoresponsables liées à l'utilisation du matériel et des produits de finition.
 - Usage économique du matériel et des produits de finition.
 - Rigueur et minutie.
 - Travail méthodique.
- 1 Planifier le travail.
- Informations liées à la réalisation de la tâche : coordonnées du client, échantillon, superficie des composants de la tâche, type de substrat, type de préparation de surface désiré, type de finition, etc.
- 2 Interpréter la couleur.
- Théorie des couleurs.
 - Cercle chromatique;
 - Harmonie des couleurs.
 - Facteurs d'influence de l'interprétation de la couleur :
 - Perception visuelle;
 - Types de lumière;
 - Substrats.
 - Caractéristiques des produits de mise en teinte.
- 3 Produire une couleur.
- Rappel de la compétence 4 *Choisir des produits de finition.*
 - Influence des informations contenues dans les documents techniques sur le choix de produits de finition.
 - Calcul des quantités : système impérial et système métrique, conversion de mesures, concept de proportionnalité, méthodes de calcul, etc.
 - Reconnaissance des fonctions et de la méthode d'utilisation de l'équipement, du matériel et des outils : agitateur, balance, carrousel, etc.
 - Ordre d'incorporation des matières.
 - Caractéristiques et méthode de réalisation d'un mélange homogène.
- 4 Effectuer des tests de validation.
- Rappel de la compétence 3 *Préparer des surfaces.*
 - Reconnaissance des étapes et directives d'application propres aux produits de mise en teinte.
 - Méthode de vérification de la qualité d'une couleur.
- 5 Reproduire une recette de couleur.
- Choix de la source de lumière.

6 Effectuer le nettoyage et le rangement.

- Établissement de liens entre l'entretien de l'aire de travail et les risques liés à la santé et à la sécurité au travail.
- Méthode d'entretien de l'équipement, du matériel et des outils propres à cette compétence : agitateur, carrousel, contenant, spatule, etc.
- Critères de choix des produits d'entretien et de nettoyage.
- Critères de choix des outils et accessoires d'entretien et de nettoyage.
- Mode d'emploi et directives du fabricant de produits d'entretien et de nettoyage.
- Méthode de transvidage des produits de mise en teinte.
- *Loi sur la gestion des matières dangereuses et résiduelles.*
- Caractéristiques distinctives des espaces de rangement et d'entreposage.
- Méthode d'étiquetage des produits.
- Archivage des données dans un système de classement.
- Vérification de l'étanchéité des contenants.

Compétence 6 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Appliquer manuellement des produits de finition.

Contexte de réalisation

- Dans un poste de travail muni d'un système d'épuration d'air et d'un système d'éclairage.
- Avec des pièces de bois et de dérivés du bois enduites et non enduites; d'essences, de dimensions et de formes variées.
- À partir :
 - d'échantillons, d'informations et de directives liés à la demande;
 - de croquis, de dessins et de plans;
 - de la documentation technique (fiches techniques, fiches signalétiques, etc.);
 - de diverses sources de référence;
 - des lois et règlements relatifs à la santé et à la sécurité au travail;
 - des lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement.
- À l'aide :
 - de pinceaux, de chiffons et autres outils d'application manuelle;
 - d'équipement, de matériel et d'abrasifs;
 - de produits de finition;
 - de l'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier le travail.

- Interprétation juste de l'échantillon, des informations et des directives liés à la demande.
- Validation rigoureuse des informations nécessaires à la réalisation de la tâche.
- Choix et ordonnancement logiques des zones d'application.
- Choix judicieux de la technique d'application.

2 Préparer l'équipement, le matériel, les outils et les produits de finition.

- Choix approprié de l'équipement, du matériel et des outils.
- Vérification complète de l'état et du bon fonctionnement de l'équipement, du matériel et des outils.
- Vérification attentive de l'état et de la qualité des produits de finition.

- Estimation juste de la quantité de produits nécessaire à la réalisation de la tâche.
 - Homogénéité du mélange de produits de finition.
 - Aménagement fonctionnel de l'aire de travail.
- 3 Préparer la pièce.
- Retrait approprié de la quincaillerie et des composants amovibles de la pièce.
 - Stabilisation adaptée de la pièce.
 - Vérification adéquate de l'état des surfaces.
 - Nettoyage et dépoussiérage adéquats et complets de la pièce.
 - Recouvrement conforme des surfaces à protéger.
- 4 Effectuer l'application des produits de finition.
- Respect des directives de la documentation technique.
 - Respect de la technique d'application.
 - Exécution efficace du travail.
 - Conformité de la finition obtenue au résultat attendu.
 - Qualité de la finition.
- 5 Égrener les surfaces.
- Choix approprié d'abrasif.
 - Respect de la technique d'égrenage.
 - Qualité de l'égrenage.
- 6 Effectuer le nettoyage et le rangement.
- Nettoyage complet et adéquat de l'aire de travail.
 - Nettoyage et entretien corrects de l'équipement, du matériel et des outils.
 - Signalement diligent des bris et des défauts de l'équipement, du matériel et des outils.
 - Élimination conforme des matières dangereuses et résiduelles.
 - Étiquetage juste et conforme des produits.
 - Respect des règles d'entreposage des produits de finition.
 - Respect des systèmes de rangement de l'équipement, du matériel, des outils, des échantillons et des documents de référence.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- Respect des lois et règlements liés à la protection de l'environnement.
- Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- Manipulation minutieuse des pièces.
- Souci de la qualité du travail.
- Souci d'économie du matériel et des produits.
- Utilisation juste de la terminologie propre à la profession.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence et à l'ensemble de la compétence.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Rappel de la compétence 2 *Adopter un comportement responsable et sécuritaire.*
- Conscience des impacts économiques et environnementaux liés à l'utilisation de matériel et de produits de finition.
- Mesures de prévention liées à la qualité du travail : propreté vestimentaire, contrôle des poussières ambiantes, absence de produits à base de silicone, etc.
- Méthodes d'utilisation écoresponsables du matériel et des produits de finition.
- Rigueur et travail méthodique.
- Minutie.

1 Planifier le travail.

- Informations liées à la réalisation de la tâche : coordonnées du client, échantillon, superficie des composants de la tâche, type de substrat, type de préparation de surface désiré, type de finition, etc.
- Principes de choix et d'ordonnement des zones d'application.

2 Préparer l'équipement, le matériel, les outils et les produits de finition.

- Reconnaissance des caractéristiques propres aux équipements et outils d'application : chiffon, pinceau à poils, pinceau mousse, soufflette à air comprimé, spatule, etc.
- Méthode de calcul des produits de finition nécessaires à la réalisation d'une tâche.
- État et fonctionnement de l'équipement et des outils : propreté des outils d'application, luminosité du système d'éclairage, ventilation, etc.
- Impacts de la disposition de l'équipement, du matériel et des outils sur le rendement et l'efficacité du travail.

3 Préparer la pièce.

- Rappel de la compétence 3 *Préparer des surfaces.*
- Utilisation d'une méthode de traçabilité de la quincaillerie et des composants de la pièce.
- Choix du support en fonction des caractéristiques de la pièce.
- Installation et fixation de la pièce : à l'horizontale, à la verticale, suspendue.

4 Effectuer l'application des produits de finition.

- Reconnaissance des étapes et des directives d'application propres aux produits de finition.
- Choix de la technique d'application : au chiffon, à l'éponge, au pinceau, par trempage, etc.
- Technique d'application : quantité de produit sur l'outil, quantité de produits déposés sur la surface, quantité de produits retirés de la surface, maintien de l'outil, mouvement et pression sur l'outil, temps de séchage, etc.
- Stratégies d'organisation et d'exécution du travail.
- Validation du résultat : couleur, effet, opacité, épaisseur, lustre, etc.

5 Égrener les surfaces.

- Reconnaissance du rôle de l'égrenage.
- Choix des abrasifs en fonction du produit à poncer et du résultat attendu.
- Technique d'égrenage : pression sur l'abrasif ou l'outil, mouvement de va-et-vient, angle de positionnement sur l'outil ou l'abrasif, vérification au toucher, nettoyage de la surface, etc.
- Conformité de l'égrenage : uniformité de la porosité et du matage, épaisseur du produit, etc.

6 Effectuer le nettoyage et le rangement

- Établissement de liens entre l'entretien de l'aire de travail et les risques liés à la santé et à la sécurité au travail.
- Méthode d'entretien de l'équipement, du matériel et des outils propres à cette compétence.
- Critères de choix des produits d'entretien et de nettoyage.
- Critères de choix des outils et accessoires d'entretien et de nettoyage.
- Mode d'emploi et directives du fabricant de produits d'entretien et de nettoyage.
- Méthode de transvidage des produits de finition.
- *Loi sur la gestion des matières dangereuses et résiduelles.*
- Caractéristiques distinctives des espaces de rangement et d'entreposage.
- Méthode d'étiquetage des produits.
- Archivage des données dans un système de classement.
- Vérification de l'étanchéité des contenants.

Compétence 7 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Pulvériser des produits de finition.

Contexte de réalisation

- Dans une chambre de pulvérisation munie d'un système d'épuration d'air et d'un système d'éclairage.
- Avec des pièces de bois et de dérivés du bois enduites et non enduites; d'essences, de dimensions et de formes variées.
- À partir :
 - d'échantillons, d'informations et de directives liés à la demande;
 - de croquis, de dessins et de plans;
 - de la documentation technique (fiches techniques, fiches signalétiques, etc.);
 - de diverses sources de référence;
 - des lois et règlements relatifs à la santé et à la sécurité au travail;
 - des lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement.
- À l'aide :
 - d'un système et de l'équipement de pulvérisation;
 - de produits de finition;
 - de l'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence

1 Planifier le travail.

Critères de performance

- Interprétation juste de l'échantillon, des informations et des directives liés à la demande.
- Validation rigoureuse des informations nécessaires à la réalisation de la tâche.
- Choix et ordonnancement logiques des zones d'application.

- 2 Préparer le matériel, les outils et les produits de finition.
 - Choix approprié du matériel, des outils et des produits de finition.
 - Vérification complète de l'état et du bon fonctionnement du matériel et des outils.
 - Vérification attentive de l'état et de la qualité des produits de finition.
 - Estimation juste de la quantité de produits nécessaire à la réalisation de la tâche.
 - Homogénéité du mélange de produits de finition.
 - Ajustement précis de la viscosité des produits à pulvériser.
 - Aménagement fonctionnel de l'aire de travail.

- 3 Préparer l'équipement de pulvérisation.
 - Choix approprié du système et de l'équipement de pulvérisation.
 - Vérification de l'état et du bon fonctionnement de l'équipement de pulvérisation.
 - Montage complet et approprié de l'équipement de pulvérisation.
 - Réglage adéquat de l'équipement de pulvérisation.

- 4 Préparer la pièce.
 - Retrait approprié de la quincaillerie et des composants amovibles de la pièce.
 - Stabilisation adaptée de la pièce.
 - Vérification adéquate de l'état des surfaces.
 - Nettoyage et dépeussierage adéquats et complets de la pièce.
 - Recouvrement conforme des surfaces à protéger.

- 5 Effectuer la pulvérisation des produits de finition.
 - Respect de la technique de pulvérisation.
 - Adaptation appropriée de la technique de pulvérisation selon des besoins particuliers.
 - Ajustement approprié des paramètres d'application.
 - Exécution efficace du travail.
 - Conformité de la finition obtenue au résultat attendu.
 - Qualité de la finition.

- 6 Égrener les surfaces.
 - Choix approprié d'abrasif.
 - Respect de la technique d'égrenage.
 - Vérification de la qualité de l'égrenage.

- 7 Effectuer le nettoyage et le rangement.
- Nettoyage complet et adéquat de l'aire de travail, du matériel, des outils et de l'équipement de pulvérisation.
 - Démontage approprié du système de pulvérisation.
 - Repérage juste de signes d'usure, de bris ou de défauts du système et de l'équipement de pulvérisation.
 - Remplacement approprié de pièces usées, brisées ou endommagées du système et de l'équipement de pulvérisation.
 - Signalement diligent des bris et des défauts majeurs du système et de l'équipement de pulvérisation.
 - Élimination conforme des matières dangereuses et résiduelles.
 - Étiquetage juste et conforme des produits.
 - Respect des règles d'entreposage des produits de finition.
 - Respect des systèmes de rangement de l'équipement, du matériel, les outils, des échantillons et des documents de référence.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des limites de son champ d'exercice.
- Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- Respect des lois et règlements liés à la protection de l'environnement.
- Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- Manipulation minutieuse des pièces.
- Souci de la qualité du travail.
- Souci d'économie du matériel et des produits.
- Utilisation juste de la terminologie propre à la profession.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence et à l'ensemble de la compétence.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Rappel de la compétence 2 *Adopter un comportement responsable et sécuritaire.*
- Conscience des impacts économiques et environnementaux liés à l'utilisation de matériel et de produits de finition.
- Mesures de prévention liées à la qualité du travail : propreté vestimentaire, contrôle des poussières ambiantes, absence de produits à base de silicone, etc.
- Pratiques écoresponsables liées à l'utilisation du matériel et des produits de finition.

- Usage économique du matériel et des produits de finition.
 - Rigueur et travail méthodique.
 - Minutie.
- 1 Planifier le travail.
 - Informations liées à la réalisation de la tâche : coordonnées du client, échantillon, superficie des composants de la tâche, type de substrat, type de préparation de surface désiré, type de finition, etc.
 - Principes de choix et d'ordonnement des zones d'application.
 - 2 Préparer le matériel, les outils et les produits de finition.
 - Rappel de la compétence 4 *Choisir des produits de finition*.
 - Reconnaissance des fonctions et du mode d'utilisation du matériel et des outils : agitateur, viscosimètre, entonnoir, chronomètre, filtre, etc.
 - Méthode de calcul des produits de finition nécessaires à la réalisation d'une tâche.
 - Interprétation des recommandations liées à la dilution de produits de finition.
 - 3 Préparer l'équipement de pulvérisation.
 - Reconnaissance des caractéristiques et des fonctions des systèmes de pulvérisation : conventionnel, par succion, par gravité, par pression, sans air, avec air assisté à membrane, électrostatique, etc.
 - Reconnaissance des fonctions des composants d'un pistolet : chapeau, buse, aiguille, gâchette, soupape, etc.
 - Critères de choix de l'équipement.
 - Méthode de montage de l'équipement de pulvérisation.
 - Éléments de vérification de l'état et du fonctionnement de l'équipement de pulvérisation : propreté, usure, obstruction, etc.
 - Réglage du pistolet : pression du pistolet, taux de transfert du produit, réglage du jet, etc.
 - Impacts de la disposition de l'équipement, du matériel et des outils sur le rendement et l'efficacité du travail.
 - 4 Préparer la pièce.
 - Rappel de la compétence 3 *Préparer des surfaces*.
 - Utilisation d'une méthode de traçabilité de la quincaillerie et des composants de la pièce.
 - Choix du support en fonction des caractéristiques de la pièce.
 - Installation et fixation de la pièce : à l'horizontale, à la verticale, suspendue.
 - 5 Effectuer la pulvérisation des produits de finition.
 - Reconnaissance des étapes et des directives d'application propres aux produits de finition.
 - Technique de pulvérisation : distance entre le pistolet et la surface, utilisation de la gâchette, chevauchements, vitesse de déplacement, etc.
 - Ajustement des paramètres d'application en cours de réalisation : pression d'air, largeur du jet, débit de produit, etc.
 - Conscience des enjeux écologiques et économiques liés à l'efficacité et au rendement.
 - Stratégies d'organisation et d'exécution du travail.
 - Validation du résultat : couleur, effet, opacité, épaisseur, lustre, etc.

6 Égrener les surfaces.

- Reconnaissance du rôle de l'égrenage.
- Choix des abrasifs en fonction du produit à poncer et du résultat attendu.
- Technique d'égrenage : pression sur l'abrasif ou l'outil, mouvement de va-et-vient, angle de positionnement sur l'outil ou l'abrasif, vérification au toucher, nettoyage de la surface, etc.
- Conformité de l'égrenage : uniformité de la porosité et du matage, épaisseur du produit, etc.

7 Effectuer le nettoyage et le rangement.

- Établissement de liens entre l'entretien de l'aire de travail et les risques liés à la santé et à la sécurité au travail.
- Méthode d'entretien de l'équipement, du matériel et des outils propres à cette compétence.
- Critères de choix des produits d'entretien et de nettoyage.
- Méthode d'entretien et de nettoyage de l'équipement de pulvérisation.
- Méthode de démontage de l'équipement de pulvérisation.
- Établissement de liens entre l'entretien de l'équipement et le rendement.
- Critères de choix des outils et accessoires d'entretien et de nettoyage.
- Respect du mode d'emploi et des directives du fabricant de produits d'entretien et de nettoyage.
- Méthode de transvidage des produits de finition.
- *Loi sur la gestion des matières dangereuses et résiduelles.*
- Reconnaissance du système de rangement des composants et équipements de pulvérisation.
- Caractéristiques distinctives des espaces de rangement et d'entreposage.
- Méthode d'étiquetage des produits.
- Archivage des données dans un système de classement.
- Vérification de l'étanchéité des contenants.

Compétence 8 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Décaper des surfaces.

Contexte de réalisation

- Dans un poste de travail muni d'un système d'épuration d'air et d'un système d'éclairage.
- Avec des pièces de bois et de dérivés du bois enduites et non enduites; d'essences, de dimensions et de formes variées.
- À partir :
 - d'échantillons, d'informations et de directives liés à la demande;
 - de croquis, de dessins et de plans;
 - de la documentation technique (fiches techniques, fiches signalétiques, etc.);
 - de diverses sources de référence;
 - des lois et règlements relatifs à la santé et à la sécurité au travail;
 - des lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement.
- À l'aide :
 - d'équipement, de matériel et d'outils de décapage;
 - de produits décapants;
 - d'équipement, de matériel et d'outils de ponçage;
 - de matériel et d'outils de masquage;
 - de l'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence

1 Planifier le travail.

Critères de performance

- Interprétation juste de l'échantillon, des informations et des directives liés à la demande.
- Validation rigoureuse des informations nécessaires à la réalisation de la tâche.
- Choix et ordonnancement logiques des zones à décaper.
- Caractérisation juste du filmogène.
- Choix approprié de la méthode de décapage.

- 2 Préparer l'équipement, le matériel, les outils et les produits décapants.
 - Choix approprié des produits décapants.
 - Choix approprié des abrasifs.
 - Choix approprié de l'équipement, du matériel et des outils.
 - Vérification du bon fonctionnement de l'équipement et des outils.
 - Aménagement fonctionnel de l'aire de travail.

- 3 Préparer la pièce.
 - Retrait approprié de la quincaillerie et des composants amovibles de la pièce.
 - Vérification adéquate de l'état des surfaces.
 - Stabilisation adaptée de la pièce.
 - Recouvrement conforme des surfaces à protéger.

- 4 Effectuer le décapage.
 - Respect de la technique de décapage.
 - Utilisation appropriée de l'équipement, du matériel et des outils.
 - Exécution efficace du travail.
 - Neutralisation complète des produits décapants, le cas échéant.
 - Qualité du décapage.

- 5 Effectuer le nettoyage et le rangement
 - Nettoyage complet et adéquat de l'aire de travail, de l'équipement, du matériel et des outils de décapage.
 - Signalement diligent des bris et des défauts de l'équipement, du matériel et des outils.
 - Élimination conforme des matières dangereuses et résiduelles.
 - Étiquetage juste et conforme des produits.
 - Respect des règles d'entreposage des produits décapants.
 - Respect des systèmes de rangement de l'équipement, du matériel, des outils, des échantillons et des documents de référence.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- Respect des lois et règlements liés à la protection de l'environnement.
- Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- Manipulation minutieuse des pièces.
- Souci de la qualité du travail.
- Souci d'économie du matériel et des produits.
- Utilisation juste de la terminologie propre à la profession.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence et à l'ensemble de la compétence.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Rappel de la compétence 2 *Adopter un comportement responsable et sécuritaire.*
- Conscience des impacts économiques et environnementaux liés à l'utilisation de matériel et de produits décapants.
- Mesures de prévention liées à la qualité du travail : propreté vestimentaire, contrôle des poussières ambiantes, absence de produits à base de silicone, etc.
- Pratiques écoresponsables de l'utilisation du matériel et des produits décapants.
- Usage économique du matériel et des produits décapants.
- Rigueur et travail méthodique.
- Minutie.

1 Planifier le travail.

- Rappel de la compétence 4 *Choisir des produits de finition.*
- Informations liées à la réalisation de la tâche : coordonnées du client, échantillon, superficie des composants de la tâche, type de substrat, type de préparation de surface désiré, type de finition, etc.
- Reconnaissance des types de produits décapants.
- Reconnaissance des méthodes de décapage : produits décapants, ponçage, aérogommage, immersion, hydrogommage, grenailage, cryogénique, thermique, laser, jet de sable.
- Critères de choix du type de décapage : substrat, filmogène, état de la surface, etc.

2 Préparer l'équipement, le matériel, les outils et les produits décapants.

- Choix des produits décapants en fonction du filmogène.
- Détermination des réactions chimiques potentielles entre le filmogène et les produits décapants.
- Choix de l'équipement, du matériel et des outils en fonction du type de décapage.
- État et fonctionnement de l'équipement et des outils : propreté des outils, luminosité du système d'éclairage, ventilation, etc.

3 Préparer la pièce.

- Rappel de la compétence 3 *Préparer des surfaces.*
- Utilisation d'une méthode de traçabilité de la quincaillerie et des composants de la pièce.
- Choix du support en fonction des caractéristiques de la pièce.
- Installation et fixation de la pièce en fonction du type de décapage.
- Choix du matériel de masquage en fonction du type de décapage.

4 Effectuer le décapage.

- Distinction des méthodes de décapage : ponçage, produits décapants, immersion et décapage thermique.
- Application des méthodes de décapage.
 - Par ponçage : angle du mouvement, remplacement et choix des abrasifs, pression sur l'outil, vitesse du mouvement, vitesse de l'outil, etc.

- Avec produit décapant : application du produit décapant (épaisseur du produit décapant sur la surface, superficie de l'application, temps de réaction du produit, etc.), retrait du produit décapant (utilisation des outils et du matériel, quantité de produit retiré, neutralisation du décapant, etc.).
 - Stratégies d'organisation et d'exécution du travail.
 - Technique de neutralisation.
 - Qualité du décapage : absence de dommage, absence de produits décapants, absence de produit de finition, planéité des surfaces, porosité uniforme, etc.
- 5 Effectuer le nettoyage et le rangement.
- Établissement de liens entre l'entretien de l'aire de travail et les risques liés à la santé et à la sécurité au travail.
 - Méthode d'entretien de l'équipement, du matériel et des outils propres à cette compétence.
 - Critères de choix des produits d'entretien et de nettoyage.
 - Critères de choix des outils et accessoires d'entretien et de nettoyage.
 - Respect du mode d'emploi et directives du fabricant de produits d'entretien et de nettoyage.
 - Méthode de transvidage des produits décapants.
 - *Loi sur la gestion des matières dangereuses et résiduelles.*
 - Caractéristiques distinctives des espaces de rangement et d'entreposage.
 - Méthode d'étiquetage des produits.
 - Archivage des données dans un système de classement.
 - Vérification de l'étanchéité des contenants.

Compétence 9 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Polir des surfaces.

Contexte de réalisation

- Dans un poste de travail muni d'un système d'épuration d'air et d'un système d'éclairage.
- Avec des pièces de bois et de dérivés du bois enduites et non enduites; d'essences, de dimensions et de formes variées.
- À partir :
 - d'échantillons, d'informations et de directives liés à la demande;
 - de croquis, de dessins et de plans;
 - de la documentation technique (fiches techniques, fiches signalétiques, etc.);
 - de diverses sources de référence;
 - des lois et règlements relatifs à la santé et à la sécurité au travail;
 - des lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement.
- À l'aide :
 - d'équipement, de matériel et d'outils de ponçage;
 - d'équipement, de matériel et d'outils de polissage;
 - de produits de polissage;
 - de l'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence

1 Planifier le travail.

Critères de performance

- Interprétation juste de l'échantillon, des informations et des directives liés à la demande.
- Validation rigoureuse de la présence et de la justesse des informations nécessaires à la réalisation du travail.
- Caractérisation juste du filmogène.
- Repérage complet des anomalies et des impuretés.
- Choix et ordonnancement logiques des zones à polir.
- Reconnaissance juste des caractéristiques des produits de polissage.

- 2 Préparer l'équipement, le matériel, les outils et les produits de polissage.
 - Choix approprié des produits de polissage et des abrasifs.
 - Choix approprié de l'équipement, du matériel et des outils.
 - Vérification de l'état et du bon fonctionnement de l'équipement et des outils de polissage.
 - Installation adéquate du matériel sur l'outil de polissage.
 - Aménagement fonctionnel de l'aire de travail.

- 3 Préparer la pièce.
 - Retrait approprié de la quincaillerie et des composants amovibles de la pièce.
 - Réparation adéquate des anomalies mineures.
 - Stabilisation adaptée de la pièce.
 - Nettoyage et dépoussiérage adéquat et complet de la pièce.

- 4 Nivelier la surface.
 - Choix approprié de l'équipement, du matériel et des outils de nivelage.
 - Respect de la technique de nivelage.
 - Remplacement des abrasifs au moment opportun.
 - Nettoyage adéquat et complet de la surface.
 - Planéité des surfaces.

- 5 Effectuer le polissage.
 - Utilisation de la quantité appropriée de produit de polissage.
 - Respect de la technique de polissage.
 - Exécution efficace du travail.
 - Conformité de la finition obtenue au résultat attendu.
 - Nettoyage adéquat et complet de la surface.
 - Qualité du polissage.

- 6 Effectuer le nettoyage et le rangement.
 - Nettoyage et entretien complet et adéquat de l'aire de travail, de l'équipement, du matériel et des outils de ponçage et de polissage.
 - Repérage juste de signes d'usure, de bris ou de défauts des équipements.
 - Remplacement approprié de pièces usées, brisées ou endommagées des équipements de ponçage et de polissage.
 - Élimination conforme des matières dangereuses et résiduelles.

- Étiquetage juste et conforme des produits.
- Respect des règles d'entreposage des produits de polissage.
- Respect des systèmes de rangement des équipements, du matériel, des outils, des échantillons et des documents de référence

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- Respect des lois et règlements liés à la protection de l'environnement.
- Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- Manipulation minutieuse des pièces.
- Souci de la qualité du travail.
- Souci d'économie du matériel et des produits.
- Utilisation juste de la terminologie propre à la profession.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence et à l'ensemble de la compétence.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Rappel de la compétence 2 *Adopter un comportement responsable et sécuritaire.*
- Conscience des impacts économiques et environnementaux liés à l'utilisation de matériel et de produits de polissage.
- Mesures de prévention liées à la qualité du travail : propreté vestimentaire, contrôle des poussières ambiantes, absence de produits à base de silicone, etc.
- Pratiques écoresponsables liées à l'utilisation du matériel et des produits de finition.
- Usage économique du matériel et des produits de finition.
- Rigueur et travail méthodique.
- Minutie.

1 Planifier le travail.

- Informations liées à la réalisation de la tâche : coordonnées du client, échantillon, superficie des composants de la tâche, type de substrat, type de préparation de surface désiré, type de finition, etc.
- Méthode d'identification des filmogènes.
- Produits de polissage : crème à polir, pâte à polir, essence minérale, poudre de pierre ponce, poudre de pierre poudree, Tripoli de Venise, etc.
- Caractéristiques des produits de polissage.

2 Préparer l'équipement, le matériel, les outils et les produits de polissage.

- Reconnaissance des fonctions et des composants de l'équipement, du matériel et des outils de polissage.
- Critères des choix de l'équipement, du matériel, des outils et des produits de polissage : filmogène, dimensions de la pièce et du résultat attendu, etc.

- Installation du matériel sur l'outil de polissage : centration, fixation, etc.
 - Vérification de l'état et du fonctionnement de l'équipement et des outils : aspiration à la source, présence de tous les composants, étanchéité des tuyaux d'air et des fils électriques, etc.
 - Impacts de la disposition de l'équipement, du matériel et des outils sur le rendement et l'efficacité du travail.
- 3 Préparer la pièce.
- Rappel de la compétence 3 *Préparer des surfaces*.
 - Reconnaissance de caractéristiques des produits de nettoyage spécialisés.
 - Critères de sélection des produits de nettoyage spécialisés.
- 4 Nivelier la surface.
- Reconnaissance des caractéristiques propres aux équipements, aux matériaux et outils de nivelage.
 - Critères de sélection de la technique de nivelage.
 - Critères de sélection des abrasifs.
 - Techniques de nivelage : positionnement de l'outil sur la surface, vitesse de déplacement, pression sur l'abrasif ou sur l'outil, mouvement circulaire ou de va-et-vient, vérification au toucher, nettoyage de la surface, etc.
 - Critères de qualité du nivelage : planéité des surfaces, absences d'anomalies et de déformation de la surface, etc.
 - Méthode de vérification de la qualité du nivelage.
- 5 Effectuer le polissage.
- Technique de polissage : quantité de produit sur l'outil et sur la surface, angle de positionnement de l'outil sur la surface, mouvement continu, vitesse de déplacement, pression sur l'outil, vitesse de rotation de l'outil, etc.
 - Stratégies d'organisation et d'exécution du travail.
 - Critères de qualité du polissage : absence de traits de ponçage, de brûlure, de trace de polissage et de pâte à polir, uniformisation du lustre, etc.
 - Méthode de vérification de la qualité du polissage.
- 6 Effectuer le nettoyage et le rangement.
- Établissement de liens entre l'entretien de l'aire de travail et les risques liés à la santé et à la sécurité au travail.
 - Méthode d'entretien de l'équipement, du matériel et des outils propres à cette compétence.
 - Critères de choix des produits d'entretien et de nettoyage.
 - Critères de choix des outils et accessoires d'entretien et de nettoyage.
 - Respect du mode d'emploi et directives du fabricant de produits d'entretien et de nettoyage.
 - Méthode de transvidage des produits de finition.
 - *Loi sur la gestion des matières dangereuses et résiduelles*.
 - Caractéristiques distinctives des espaces de rangement et d'entreposage.
 - Méthode d'étiquetage des produits.
 - Archivage des données dans un système de classement.
 - Vérification de l'étanchéité des contenants.

Compétence 10 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Opérer un robot de finition.

Contexte de réalisation

- Dans un poste de travail muni d'une cellule robotique, d'un système d'épuration d'air et d'un système d'éclairage.
- Avec des pièces de bois et de dérivés du bois enduites et non enduites; d'essences, de dimensions et de formes variées.
- À partir :
 - d'échantillons, d'informations et de directives liés à la demande;
 - de croquis, de dessins et de plans;
 - de la documentation technique (fiches techniques, fiches signalétiques, etc.);
 - de diverses sources de référence;
 - des recommandations du fabricant;
 - des lois et règlements relatifs à la santé et à la sécurité au travail;
 - des lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement.
- À l'aide :
 - d'un robot industriel;
 - d'équipement, de matériel et d'outils technologiques;
 - d'équipement, de matériel, d'outils de finition
 - de produits de finition;
 - de l'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence

1 Planifier le travail.

Critères de performance

- Interprétation juste de l'échantillon, des informations et des directives liés à la demande.
- Validation rigoureuse de la présence et de la justesse des informations nécessaires à la réalisation du travail.
- Choix et ordonnancement logiques des zones à traiter.

- 2 Interpréter un programme robotique.
 - Reconnaissance juste des composants d'une cellule robotique.
 - Reconnaissance juste et complète des caractéristiques et des fonctions d'une cellule robotique.
 - Reconnaissance juste et complète des mouvements et des déplacements d'un robot.
 - Reconnaissance juste et complète des dispositifs de sécurité.
 - Interprétation juste du langage de programmation du robot.

- 3 Procéder à la programmation et à la simulation d'une tâche robotisée.
 - Représentation correcte d'une cellule robotique virtuelle.
 - Respect de la procédure de programmation.
 - Choix efficaces des instructions, des fonctions, des variables et des commandes.
 - Ordonnement logique des instructions, des fonctions, des variables et des commandes.
 - Saisie de données exactes et complètes.
 - Validation de l'efficacité de la programmation de la tâche robotisée.

- 4 Effectuer le pilotage d'un robot de finition.
 - Installation conforme de l'outil du robot.
 - Mise en marche sécuritaire du robot.
 - Positionnement et stabilisation adaptés de la pièce d'essai.
 - Évaluation continue de la qualité et de l'efficacité de la tâche robotisée.
 - Ajustements appropriés du programme robotique.
 - Régularité de l'approvisionnement du robot.
 - Application conforme des procédures de résolution de dysfonctionnement indiqué par un code d'erreur.

- 5 Effectuer le nettoyage et le rangement.
 - Démontage approprié des outils du robot.
 - Nettoyage complet et adéquat de l'aire de travail, du matériel, des outils et de la cellule robotique.
 - Réalisation systématique de la maintenance de premier niveau.
 - Signalement diligent des dysfonctionnements du robot.

- Respect des systèmes de rangement de l'équipement, du matériel, des outils, des échantillons et des documents de référence.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- Respect des lois et règlements liés à la protection de l'environnement.
- Respect des recommandations du fabricant.
- Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- Manipulation minutieuse des pièces.
- Souci de la qualité du travail.
- Souci d'économie du matériel et des produits.
- Utilisation juste de la terminologie propre à la profession.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence et à l'ensemble de la compétence.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Rappel de la compétence 2 *Adopter un comportement responsable et sécuritaire*.
- Conscience des impacts économiques et environnementaux liés à l'utilisation de matériel et de produits de finition.
- Méthodes d'utilisation écoresponsables du matériel et des produits de finition.
- Rigueur et travail méthodique.
- Minutie.

1 Planifier le travail.

- Informations liées à la réalisation de la tâche : coordonnées du client, échantillon, superficie des composants de la tâche, type de substrat, type de préparation de surface désiré, type de finition, etc.
- Principes de choix et d'ordonnement des zones d'application.

2 Interpréter un programme robotique.

- Reconnaissance des composants et fonctions d'une cellule robotique :
 - Contrôleur : réception et exécution du programme;
 - Robot : réalisation de la tâche robotique (partie opérative);
 - Boîtier de commandes : communication et interaction avec le contrôleur du robot et pilotage manuel;
 - Bride de l'outil : fixation de l'outil;
 - Outil : exécution de la tâche spécifique (pince, ventouse, ponçage, etc.);
 - Etc.
- Caractéristiques du robot : nombres d'axes, portée, charge, répétabilité, force, fonctionnalités, précision, vitesse et accélération, masse du robot, etc.
- Reconnaissance des limitations du robot dans le domaine de la finition de mobiliers et d'unités architecturales.

- Reconnaissance des mouvements du robot : circulaire, linéaire, aléatoire, etc.
 - Reconnaissance des types de déplacement : linéaire, articulaire, circulaire, configuration mécanique, etc.
 - Langage de programmation du robot :
 - Systèmes de coordonnées : référentiels;
 - Instructions : déplacement, mouvements, entrée/sortie, etc.;
 - Variables : booléenne, numériques, structurées, etc.;
 - Fonctions : conversion, interruption, zone de travail, etc.;
 - Commandes : contrôle, comptage, temporisation, etc.
 - Fonctionnement du boîtier de commandes.
- 3 Procéder à la programmation et à la simulation d'une tâche robotisée.
- Composition d'une cellule robotique virtuelle :
 - Identification d'un logiciel d'une cellule robotique virtuelle, du modèle du robot, du modèle de l'outil, des fixations, etc.;
 - Reconnaissance des dimensions de la pièce, des limitations, etc.
 - Modes d'utilisation des types de programmations hors ligne et en ligne.
 - Manipulation en mode articulaire et cartésien.
 - Reconnaissance des systèmes de coordonnées (référentiels).
 - Procédure de programmation :
 - Détermination et enregistrement des positions désirées et des trajectoires;
 - Vérification de l'orientation des positions;
 - Vérification de l'accessibilité;
 - Synchronisation de la programmation avec le système de commande virtuel;
 - Modification des instructions ou des données, le cas échéant;
 - Détection des collisions;
 - Test du programme;
 - Édition du programme;
 - Sauvegarde.
- 4 Effectuer le pilotage d'un robot de finition.
- Méthode d'installation des outils sur le robot.
 - Reconnaissance des mesures de sécurité pour la mise en marche et le pilotage du robot : méthode d'installation de la pièce, absence de débris ou de poussière, vérification de la mise en marche du système d'aspiration, objets dans la zone du robot, etc.
 - Rappel de la compétence 3 Préparer des surfaces.
 - Technique d'installation et de retrait des pièces.
 - Critères d'évaluation de l'efficacité de la tâche robotisée.
 - Reconnaissance des procédures du mode manuel et du mode automatique du robot.
 - Interprétation de la documentation technique liée aux codes d'erreur.
- 5 Effectuer le nettoyage et le rangement
- Établissement de liens entre l'entretien de l'aire de travail et les risques liés à la santé et à la sécurité au travail.
 - Méthode d'entretien de l'équipement, du matériel et des outils propres à cette compétence.
 - Critères de choix des produits d'entretien et de nettoyage.
 - Méthode de démontage des outils sur le robot.
 - Méthode de nettoyage et de maintenance de premier niveau du robot : surveillance d'état et de fonctionnement du robot, graissages journaliers, manœuvre manuelle d'organes mécaniques, purge d'éléments filtrants, contrôle d'encrassement des filtres, signalement de dysfonctionnements actuels ou éventuels du robot, etc.

- Établissement de liens entre l'entretien de l'équipement et le rendement.
- Critères de choix des outils et accessoires d'entretien et de nettoyage.
- Respect du mode d'emploi et des directives du fabricant de produits d'entretien et de nettoyage.
- *Loi sur la gestion des matières dangereuses et résiduelles.*
- Reconnaissance du système de rangement des composants et outils du robot.
- Caractéristiques distinctives des espaces de rangement et d'entreposage.
- Archivage des données dans un système de classement.

Compétence 11 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Élaborer un système de finition.

Contexte de réalisation

- Dans un poste de travail muni d'un système d'épuration d'air et d'un système d'éclairage.
- Avec des pièces de bois et de dérivés du bois enduites et non enduites; d'essences, de dimensions et de formes variées.
- À partir :
 - d'échantillons, d'informations et de directives liés à la demande;
 - de croquis, de dessins et de plans;
 - de la documentation technique (fiches techniques, fiches signalétiques, etc.);
 - de diverses sources de référence;
 - des lois et règlements relatifs à la santé et à la sécurité au travail;
 - des lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement.
- À l'aide :
 - d'équipement, de matériel et d'outils de finition;
 - de produits de finition;
 - de l'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence

1 Planifier le travail.

Critères de performance

- Interprétation juste de l'échantillon, des informations et des directives liés à la demande.
- Validation rigoureuse de la présence et de la justesse des informations nécessaires à la réalisation du travail.
- Identification et caractérisation juste et complète du substrat.

- 2 Proposer des options d'amélioration.
 - Collecte d'informations complémentaires et pertinentes liées à la demande.
 - Reconnaissance des tendances et des principaux styles dans le domaine de la finition de mobiliers et d'unités architecturales.
 - Recherche d'informations pertinentes sur les innovations dans le domaine de la finition de mobiliers et d'unités architecturales.
 - Détermination d'options conformes aux besoins et aux attentes de la cliente ou du client.
 - Justification détaillée des avantages et des limites de la ou des propositions.

- 3 Préparer l'équipement, le matériel, les outils et les produits de finition.
 - Choix approprié de l'équipement, du matériel, des outils et des produits de finition.
 - Vérification complète de l'état et du bon fonctionnement de l'équipement, du matériel et des outils.
 - Vérification attentive de l'état et de la qualité des produits de finition.
 - Estimation juste de la quantité de produits nécessaire à la réalisation de la tâche.

- 4 Réaliser un système de finition.
 - Ordonnancement logique des étapes du système de finition.
 - Présence de tous les éléments d'informations propres à un système de finition.
 - Exactitude des informations.
 - Consignation claire des informations du système de finition.
 - Réalisation rigoureuse et soignée d'une plaquette-échantillon conforme au système de finition.
 - Adéquation entre la plaquette-échantillon et le système de finition.

- 5 Effectuer le nettoyage et le rangement.
 - Nettoyage complet et adéquat de l'aire de travail.
 - Nettoyage et entretien corrects de l'équipement, du matériel et des outils.
 - Signalement diligent des bris et des défauts de l'équipement, du matériel et des outils.
 - Élimination conforme des matières dangereuses et résiduelles.
 - Respect des règles d'entreposage des produits de finition.
 - Respect du système de rangement des produits de finition, des échantillons et des documents de référence.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- Respect des lois et règlements liés à la protection de l'environnement.
- Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- Manipulation minutieuse des pièces.
- Souci de la qualité du travail.
- Souci d'économie du matériel et des produits.
- Utilisation juste de la terminologie propre à la profession.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence et à l'ensemble de la compétence.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Rappel de la compétence 2 *Adopter un comportement responsable et sécuritaire*.
- Conscience des impacts économiques et environnementaux liés à l'utilisation de matériel et de produits de finition.
- Méthodes d'utilisation écoresponsables du matériel et des produits de finition.
- Rigueur et travail méthodique.
- Minutie.

1 Planifier le travail.

- Informations liées à la réalisation de la tâche : coordonnées du client, échantillon, superficie des composants de la tâche, type de substrat, type de préparation de surface désiré, type de finition, etc.

2 Proposer des options d'amélioration.

- Informations complémentaires à l'analyse du dossier :
 - Profil du client : centres d'intérêt, goûts, préférences, attentes, priorités, etc.;
 - Besoins : esthétique, fonctionnalité, durabilité, etc.;
 - Variables essentielles : vocation du mobilier, environnement physique, éclairage, etc.;
 - Contraintes : budget, faisabilité, environnement physique, délais, etc.;
 - Autres informations pertinentes.
- Veille sur les innovations dans le domaine de la finition de mobiliers et d'unités architecturales : tendances, styles, techniques, technologies, produits, etc.
- Critères de choix des documents de référence et des sources d'information.

3 Préparer l'équipement, le matériel, les outils et les produits de finition.

- Reconnaissance des caractéristiques propres aux équipements, aux matériels et aux outils : agitateur, viscosimètre, entonnoir, chronomètre, filtre, etc.
- État et fonctionnement de l'équipement et des outils : propreté des outils, luminosité du système d'éclairage, ventilation, etc.
- Méthode de calcul des produits de finition nécessaires à la réalisation de la tâche.

4 Réaliser un système de finition.

- Rappel de la compétence 3 *Préparer des surfaces*.
- Rappel de la compétence 4 *Choisir des produits de finition*.
- Rappel de la compétence 5 *Composer des couleurs*.
- Procédure de réalisation d'un système de finition.
- Éléments d'un système : préparation de surface, recette de mise en teinte, temps de séchage, revêtement, égrenage, techniques, etc.

5 Effectuer le nettoyage et le rangement.

- Établissement de liens entre l'entretien de l'aire de travail et les risques liés à la santé et à la sécurité au travail.
- Méthode d'entretien de l'équipement, du matériel et des outils propres à cette compétence : agitateur, carrousel, contenant, spatule, etc.
- Critères de choix des produits d'entretien et de nettoyage.
- Critères de choix des outils et accessoires d'entretien et de nettoyage.
- Mode d'emploi et directives du fabricant de produits d'entretien et de nettoyage.
- Méthode de transvidage des produits de mise en teinte.
- *Loi sur la gestion des matières dangereuses et résiduelles*.
- Caractéristiques distinctives des espaces de rangement et d'entreposage.
- Méthode d'étiquetage des produits.
- Archivage des données dans un système de classement.
- Vérification de l'étanchéité des contenants.

Compétence 12 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Effectuer des retouches.

Contexte de réalisation

- Dans un poste de travail muni d'un système d'épuration d'air et d'un système d'éclairage.
- Avec des pièces à retoucher.
- À partir :
 - d'échantillons, d'informations et de directives liés à la demande;
 - de croquis, de dessins et de plans;
 - de la documentation technique (fiches techniques, fiches signalétiques, etc.);
 - de diverses sources de référence;
 - des lois et règlements relatifs à la santé et à la sécurité au travail;
 - des lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement.
- À l'aide :
 - d'équipement, de matériel et d'outils de finition et de retouche;
 - de produits de finition et de retouche;
 - d'équipement, de matériel et d'outils de ponçage et de masquage;
 - de l'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence

1 Planifier le travail.

Critères de performance

- Interprétation juste des informations et des directives liées à la demande.
- Identification juste du filmogène.
- Validation rigoureuse des informations nécessaires à la réalisation de la tâche.

2 Déterminer les retouches à effectuer.

- Caractérisation juste et complète des imperfections.
- Reconnaissance juste des techniques de retouche.
- Reconnaissance juste du rôle et des caractéristiques des produits de retouche.
- Choix judicieux de la technique et des produits de retouche.

- 3 Préparer l'équipement, le matériel, les outils et les produits de finition et de retouche.
 - Choix approprié de l'équipement, du matériel et des outils.
 - Vérification du bon fonctionnement de l'équipement et des outils.
 - Aménagement fonctionnel de l'aire de travail.

- 4 Préparer la pièce.
 - Retrait approprié de la quincaillerie et des composants amovibles de la pièce.
 - Nettoyage et dépoussiérage adéquats et complets de la pièce.
 - Recouvrement conforme des surfaces à protéger.

- 5 Exécuter la retouche.
 - Respect des techniques de retouche.
 - Utilisation appropriée des outils et de l'équipement de finition et de retouche.
 - Exécution efficace du travail.
 - Qualité de la retouche.

- 6 Effectuer le nettoyage et le rangement.
 - Nettoyage adéquat de l'aire de travail, de l'équipement, du matériel et des outils.
 - Entretien adéquat de l'équipement, du matériel et des outils.
 - Rangement adéquat de l'équipement, du matériel et des outils.
 - Respect des règles d'entreposage des produits de finition et de retouche.
 - Respect des systèmes de rangement de l'équipement, du matériel, des outils, des échantillons et des documents de référence.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- Respect des lois et règlements liés à la protection de l'environnement.
- Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- Manipulation minutieuse des pièces.
- Souci de la qualité du travail.
- Souci d'économie du matériel et des produits.
- Utilisation juste de la terminologie propre à la profession.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence et à l'ensemble de la compétence.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Rappel de la compétence 2 *Adopter un comportement responsable et sécuritaire.*
- Conscience des impacts économiques et environnementaux liés à l'utilisation de matériel et de produits de finition.
- Méthodes d'utilisation écoresponsables du matériel, des produits de finition et de retouche.
- Rigueur et travail méthodique.
- Minutie.

1 Planifier le travail.

- Informations liées à la réalisation de la tâche : coordonnées du client, échantillon, superficie des composants de la tâche, type de substrat, type de préparation de surface désiré, type de finition, etc.

2 Déterminer les retouches à effectuer.

- Types et caractéristiques des imperfections.
- Techniques de retouche : à chaud, à froid, par remplissage, par coloration, par gonflement, etc.
- Reconnaissance des produits de retouche : bâton de cire, crayons, gomme-laque, pâte de remplissage, pigment, produit de finition en aérosol, etc.
- Critères de choix de la technique de retouche : profondeur et dimensions de l'imperfection, localisation sur la pièce, vocation de la pièce, type de finition, etc.

3 Préparer l'équipement, le matériel, les outils et les produits de finition et de retouche.

- Reconnaissance des particularités et du mode d'utilisation de l'équipement, du matériel et des outils de retouche : fer chaud, feutre de retouche, pinceaux de retouche, lame d'ébéniste, etc.
- État et fonctionnement de l'équipement et des outils : propreté des outils, luminosité du système d'éclairage, ventilation, etc.

4 Préparer la pièce.

- Rappel de la compétence 3 *Préparer des surfaces.*

5 Exécuter la retouche.

- Rappel de la compétence 4 *Choisir des produits de finition.*
- Rappel de la compétence 5 *Composer des couleurs.*
- Reconnaissance des étapes et des directives propres aux retouches à effectuer.
- Techniques d'utilisation des outils et de l'équipement de retouche.
- Stratégies d'organisation et d'exécution de la technique de retouche.
- Validation du résultat : couleur, effet, opacité, épaisseur, lustre, nivelage, etc.

6 Effectuer le nettoyage et le rangement.

- Établissement de liens entre l'entretien de l'aire de travail et les risques liés à la santé et à la sécurité au travail.
- Méthode d'entretien de l'équipement, du matériel et des outils propres à cette compétence.
- Critères de choix des produits d'entretien et de nettoyage.
- Méthode d'entretien et de nettoyage de l'équipement, du matériel et des outils de retouche.

- Établissement de liens entre l'entretien de l'équipement et le rendement.
- Critères de choix des outils et accessoires d'entretien et de nettoyage.
- Respect du mode d'emploi et des directives du fabricant de produits d'entretien et de nettoyage.
- *Loi sur la gestion des matières dangereuses et résiduelles.*
- Reconnaissance du système de rangement des produits de retouche.
- Caractéristiques distinctives des espaces de rangement et d'entreposage.
- Archivage des données dans un système de classement.
- Vérification de l'étanchéité des contenants.

Compétence 13 Durée 105 h Unités 7

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

S'intégrer au marché du travail

Éléments de la compétence

- Planifier une recherche d'emploi.
- Se familiariser avec l'exercice du métier dans une entreprise.
- Intégrer les connaissances, les habiletés, les attitudes et les habitudes acquises durant la formation.
- Prendre conscience des changements de perceptions qu'entraîne un séjour en milieu de travail.
- Faire un bilan de stage.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- Prendre connaissance des modalités et des renseignements relatifs au stage.
- Prendre connaissance des sources d'information disponibles au moment de la recherche d'emploi.
- Prendre connaissance des éléments devant être présents dans les documents de stage.
- Se fixer des critères de sélection des entreprises.
- Effectuer des démarches pour obtenir une place de stage :
 - Rechercher des entreprises susceptibles de recevoir des stagiaires;
 - Collecter des informations sur les entreprises sélectionnées.

Phase de réalisation

- Examiner différents modèles de documents de stage.
- Préparer les documents de stage, le cas échéant.
- Observer le contexte de travail.
- Exécuter diverses tâches professionnelles ou y participer.
- Consigner ses observations et réflexions sur le contexte de travail et les tâches exercées dans l'entreprise.

Phase de synthèse

- Analyser ses points forts et ses points à améliorer.
- Inventorier des moyens de pallier ses lacunes.
- Présenter une synthèse de ses réflexions : points forts et points à améliorer, moyens de pallier ses lacunes, aspects de la profession, attitudes et champs d'intérêt, influence de l'expérience du stage sur le choix d'un futur emploi, etc.
- Relever les aspects du métier qui correspondent à la formation reçue ainsi que ceux qui en diffèrent.

Conditions d'encadrement

- Créer un climat où chacun se sent respecté et où chaque personne peut s'exprimer librement.
- Rendre disponibles l'information et la documentation pertinentes.
- Inciter les élèves à s'engager dans les activités proposées.
- Maintenir une collaboration étroite entre l'école et l'entreprise.
- Encourager le respect d'autrui et l'autocritique.
- Assurer l'encadrement périodique des stagiaires au moment où s'effectue le stage.
- S'assurer de la supervision des stagiaires par une personne responsable dans l'entreprise.
- Intervenir en cas de difficulté ou de problème.

Critères de participation

Phase d'information

- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.
- Fait des démarches pour trouver un lieu de stage (collecte de données sur les entreprises sélectionnées, communication avec les entreprises, rencontre avec une personne responsable du milieu de stage, etc.).
- Participe aux échanges lors des rencontres.

Phase de réalisation

- Produit ou met à jour ses documents de stage.
- Respecte les politiques de l'entreprise.
- Respecte les règles de santé et de sécurité au travail.
- Consigne l'information sur le contexte de travail et les tâches exercées dans l'entreprise.

Phase de synthèse

- Produit un bilan de stage.
- Partage son expérience de stage en milieu de travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux phases du plan de mise en situation.

Phase d'information

- Consultation de la documentation.
- Recherche d'un lieu de stage, mise à jour du curriculum vitae et rédaction d'une lettre de présentation.
- Types d'entreprises dans le domaine de la finition de mobiliers et d'unités architecturales.
- Processus de production selon le type d'entreprise et d'organisation du travail.
- Entente sur les modalités du stage.

Phase de réalisation

- Politiques de l'entreprise :
 - historique de l'entreprise;
 - mission, vision et valeurs;
 - structure de l'entreprise;
 - horaires de travail;
 - types de travaux;
 - règles de santé et de sécurité au travail;
 - règles d'éthique professionnelle, etc.
- Sens des responsabilités et attitudes recherchées par les employeurs : Rappel de la compétence 2 *Adopter un comportement responsable et sécuritaire.*
- Informations sur le séjour en milieu de travail : horaire, tâches effectuées, techniques de travail, outillage, activités réalisées, difficultés rencontrées, etc.

Phase de synthèse

- Contenu du bilan : portrait de l'entreprise, première impression, tâches et opérations exécutées durant le stage, situations particulières expérimentées et réactions, autoévaluation de sa participation dans son milieu de travail, corollaire entre la formation reçue et la réalité du marché du travail, etc.
- Comparaison entre le marché du travail et la formation : ressemblances, différences, etc.
- Attitude d'ouverture au regard des commentaires constructifs.
- Réflexion sur ses aptitudes et ses champs d'intérêt au regard de la finition de mobiliers et d'unités architecturales : Rappel de la compétence 1 *Se situer au regard de la profession.*

Glossaire

Dans le présent document les termes :

- **Substrat et Subjectile** : surface sur laquelle sont appliqués des produits. Dans le domaine de la finition de mobiliers et d'unités architecturales, les deux termes sont considérés comme synonymes. L'un et l'autre peuvent être utilisés sans distinction et sont interchangeables.

